



بورصة تونس
BOURSE DE TUNIS

BULLETIN OFFICIEL

PUBLICATION QUOTIDIENNE

N° 4328

Mardi 15 Avril 2008

<http://www.bvmt.com.tn>

TUNINDEX : 2 909.53

(Indice de Capitalisation Base 1 000 le 31/12/97)

Variation du Jour : - 0,08%

VARIATION SUR L'ANNEE : + 11,30%

INDICE BVMT : 2 044.91

(Base 465.77 le 31/03/98)

Variation du Jour : - 0,34%

VARIATION SUR L'ANNEE : + 5,58%

LES INDICES SECTORIELS * (BASE 1 000 LE 31/12/2005)

CODE ICB	INDICES	INDICE DU JOUR	VARIATION DU JOUR	VARIATION SUR L'ANNEE
8000	INDICE DES SOCIÉTÉS FINANCIÈRES	1934,44	0,22%	16,74%
8300	INDICE DES BANQUES	1859,41	-0,05%	13,71%
8700	INDICE DES SERVICES FINANCIERS	2196,61	-0,50%	15,94%
5000	INDICE DES SERVICES AUX CONSOMMATEURS	2186,91	0,04%	11,03%
3000	INDICE DES BIENS DE CONSOMMATION	1826,55	-1,38%	-2,77%
3300	INDICE DE L'AUTOMOBILE ET EQUIPEMENTIERS	956,11	-0,73%	6,80%
2000	INDICE DES INDUSTRIES	819,49	-0,42%	-0,33%
2300	INDICE DE BATIMENT ET MATERIAUX DE CONSTRUCTION	740,04	-0,87%	-4,11%

COTATION ELECTRONIQUE

COTE DE LA BOURSE : MARCHÉ PRINCIPAL DES TITRES DE CAPITAL

N°	NOMINAL	DERNIER DIVIDENDE		GROUPE 11 - CONTINU VALEURS	COURS DE REFERENCE	OUVERTURE	CLOTURE	PLUS HAUT	PLUS BAS	RESERVATION	
		MONTANT	DATE							INDICATEUR	SEUIL
1	10	3,000	04-05-2007	MONOPRIX - Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis	108,000	108,000	108,000	108,010	107,900		
2	1	2,600	20-06-2007	SFBT - Société Frigorifique et Brasserie de Tunis	14,020	14,100	13,800	14,100	13,800		
3	1	0,050	06-08-2007	TUNISAIR - Société Tunisienne de l'Air	4,150	4,100	4,120	4,150	4,100		
4	20	1,800	25-06-2007	BTE - Banque de Tunisie et des Emirats (ADP)	32,900	32,890	32,890	32,890	32,890		
5	1	2,200	20-04-2007	SPDIT - Sté de Place. et de Dévelop. Indus. et Touris. - SICAF	5,810	5,800	5,780	5,800	5,780		
6	5	0,400	10-07-2003	Attijari bank - Banque Attijari de Tunisie	10,300	10,250	10,400	10,400	10,250		
7	10	1,200	14-06-2007	BIAT - Banque Internationale Arabe de Tunisie	36,600	36,020	36,600	36,600	36,020		
8	5	0,500	06-06-2007	BH - Banque de l'Habitat	33,300	33,300	33,100	33,350	33,000		
9	5	0,750	25-06-2007	TL - Tunisie Leasing	17,800	17,800	17,700	17,960	17,700		
10	10	2,200	29-05-2007	BT - Banque de Tunisie	113,000	113,990	113,500	113,990	113,500		
11	5	0,400	28-06-2007	STB - Société Tunisienne de Banque	10,280	10,280	10,280	10,330	10,250		
12	5	0,800	11-06-2007	BNA - Banque Nationale Agricole	9,200	9,290	9,400	9,560	9,290		
13	1	0,170	26-06-2007	ATB - Arab Tunisian Bank	6,200	6,240	6,210	6,240	6,200		
14	10	0,500	10-07-2003	UIB - Union Internationale de Banques	13,290	13,000	13,180	13,180	13,000		
15	5	1,350	01-06-2007	SIMPAR - Société Immobilière et de Participation	33,700	33,670	33,680	33,680	33,670		
16	5	0,700	31-05-2007	TUNINVEST SICAR - Société Tunisienne d'Invest. à Capital Risque	11,900	11,900	12,100	12,100	11,900		
17	5	1,500	08-05-2007	CIL - Compagnie Internationale de leasing	16,600	16,760	16,600	16,760	16,600		
18	1	1,500	02-07-2007	ATL - Arab Tunisian Lease	4,080	4,100	4,000	4,100	4,000		
19	10	1,000	09-07-2001	STAR - Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances	61,530	63,370	64,500	65,270	63,370		
20	5	0,500	26-06-2007	SMG - Société Magasin Général S.A.	30,000	30,000	30,300	30,300	30,000		
21	10	1,000	15-08-2006	SOTETEL - Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications	19,260	19,830	20,000	20,000	19,800		
22	10	0,600	01-09-2003	SOTUVER - Société Tunisienne de Verreries	18,500	18,450	19,000	19,000	18,450		
23	1	0,090	09-07-2007	SOTUMAG - Société Tunisienne des Marchés de Gros	1,920	1,910	1,910	1,910	1,860		
24	1	0,135	20-07-2007	SIAME - Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques	1,900	1,900	1,880	1,900	1,880		
25	5	0,600	16-07-2007	ELECTROSTAR	10,900	10,610	10,610	10,610	10,610		
26	5	0,600	11-07-2007	SOTRAPIL - Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines	23,400	23,510	23,500	23,510	23,490		
27	5	0,700	04-07-2007	SIPHAT - Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie	15,990	15,950	15,990	15,990	15,900		
28	1	0,500	30-06-2004	SOMOCER - Société Moderne de Céramique	3,000	3,000	3,000	3,000	2,960		
29	1	0,150	14-05-2007	GIF FILTER SA - Société Générale Industrielle de Filtration	3,200	3,200	3,150	3,200	3,110		
30	1	0,200	27-06-2007	ASSAD - Société l'Accumulateur Tunisien Assad	5,050	5,050	5,050	5,050	5,000		
31	1	0,150	16-07-2007	KARTHAGO AIRLINES	8,200	8,440	8,430	8,440	8,200		
32	1	0,110	02-07-2007	SITS - Société Immobilière Tuniso-Séoudienne	2,120	2,100	2,040	2,100	2,020		
33	5	0,350	15-04-2008	EL WIFACK Leasing	6,010	6,180	6,180	6,190	6,080		
34	1	0,220	15-05-2007	Société ESSOUKNA	4,500	4,490	4,490	4,490	4,490		
35	1	0,070	02-07-2007	ADWYA - Société Adwya	3,940	4,000	3,980	4,020	3,960		
36	1	1,200		TPR - Société Tunisie Profiles Aluminium	6,950	7,000	7,000	7,150	6,960		

H : Réserve à la Hausse

B : Réserve à la Baisse

* : Cours du Premier Fixing

N°	NOMINAL	DERNIER DIVIDENDE		GROUPE 12 - FIXING VALEURS	COURS DE REFERENCE	OUVERTURE	CLOTURE	RESERVATION	
		MONTANT	DATE					INDICATEUR	SEUIL
37	10	0,800	15-06-2007	LA CARTE - Compagnie d'Assurances et de Réassurances Tuniso-Européenne (CI)	32,580			H	34,040
38	25	7,000	29-06-2007	Air Liquide Tunisie	183,400	179,990	179,990		
39	5	1,000	18-05-2007	UBCI - Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie	46,000	45,990	* 45,990	B	44,620
40	10	1,500	04-04-2008	Placements de Tunisie - SICAF	36,130				
41	10	0,650	16-07-1996	PBHT - Palm Beach Hôtels Tunisia	4,370				
42	5	1,500	04-06-2007	ASTREE - Compagnie d'Assurances et de Réassurances	83,140			H	86,880
43	10	3,500	15-05-2007	ICF - Société des Industries Chimiques du Fluor	68,900				
44	4	0,300	01-07-1998	TL - Tunisie Lait - S.A.	4,000				
45	10	0,900	29-06-2007	AMEN BANK	29,000	29,700	29,700		
46	10	2,250	14-05-2007	ALKIMIA - Société Chimique	38,800				
47	10	1,000	15-05-2002	STIP - Société Tunisienne des Industries de Pneumatiques	3,010			B	2,920
48	5	0,700	23-07-2007	EL MAZRAA	18,000				
49	10	0,600	01-07-2004	TJL - Attijari Leasing	7,000	7,010	7,010		
50	5	0,650	29-06-2007	STEQ - Société Tunisienne d'Equipement	13,400				
51	1			ARTES - Automobile Réseau Tunisien et Services	13,200	13,000	12,850		

H : Réserve à la Hausse

B : Réserve à la Baisse

* : Cours du Premier Fixing

* Ne sont publiés que les indices sectoriels composés d'un minimum de 4 valeurs et dont la capitalisation représente plus de 2% de l'indice TUNINDEX : Comité des indices boursiers du 22/12/2005. Pour plus d'informations consulter notre rubrique sur le site web « pour tout connaître sur les indices de la Bourse ».

NB : Les valeurs ci-après ont procédé à une réduction de la valeur nominale : **SOMOCER (5 à 1), SPDIT (8 à 1), CIL (10 à 5), BNA (10 à 5), ATL (10 à 1), SFBT (5 à 1), TPR (5 à 1).**

BOURSE DES VALEURS MOBILIERES DE TUNIS S.A. CREE EN APPLICATION DE LA LOI N°94-117 DU 14/11/94, PORTANT REORGANISATION DU MARCHÉ FINANCIER.

Siège Social : Centre Babel - Bloc E - Zone Montplaisir - 1073 - Tunis Tél. : 71 788 763 - 71 788 078 - 71 787 564. Fax : 71 789 189. - R.C. : B4771995.

COTATION ELECTRONIQUE

COTE DE LA BOURSE : MARCHÉ ALTERNATIF DES TITRES DE CAPITAL

N°	NOMINAL	DERNIER DIVIDENDE		GROUPE 52 - FIXING VALEURS	COURS DE REFERENCE	OUVERTURE	CLOTURE	RESERVATION	
		MONTANT	DATE					INDICATEUR	SEUIL
52	5			SOPAT- Société de Production Agricole Teboulba	9,730	10,000	10,000		

COTE DE LA BOURSE : MARCHÉ OBLIGATAIRE

N°	Groupe 21 - Continu VALEURS	DERNIERE ECHANCE	ECHANCE PRECEDENTE	COURS DE REFERENCE EN %	OUVERTURE EN %	CLOTURE EN %	INTERETS COURUS *	RESERVATION	
								INDICATEUR	SEUIL EN %
LES BONS DE TRESOR ASSIMILABLES - B T A									
53	BTA 10ANS 6,5% MARS 2009	V. F. : 1 000 Dinars	B0309	10-03-2009					100,800
54	BTA 10ANS 6,75% AVRIL 2010	V. F. : 1 000 Dinars	B0410	12-04-2010					101,970
55	BTA 12ANS 8,25% JUILLET 2014	V. F. : 1 000 Dinars	B0714	09-07-2014					108,800
56	BTA 5ANS 6,75% JUIN 2008	V. F. : 1 000 Dinars	B0608	11-06-2008					103,080
57	BTA 10ANS 7,5% AVRIL 2014	V. F. : 1 000 Dinars	B0414	14-04-2014					105,600
58	BTA 10ANS 7% FEVRIER 2015	V. F. : 1 000 Dinars	B0215	08-02-2015					102,700
59	BTA 6ANS 6% MARS 2012	V. F. : 1 000 Dinars	B0312	15-03-2012					100,000
60	BTA 7ANS 6,1% OCTOBRE 2013	V. F. : 1 000 Dinars	B1013	11-10-2013					98,000
61	BTZ 10ANS OCTOBRE 2016	V. F. : 1 000 Dinars	Z1016	11-10-2016					52,320
62	BTA 15ANS 6,9% MAI 2022	V. F. : 1 000 Dinars	B0522	09-05-2022					98,190
63	BTA 10ANS 6,75% JUILLET 2017	V. F. : 1 000 Dinars	B0717	11-07-2017					98,180
LES EMPRUNTS									
64	BTE	EO BTEI 2004 7ans AP à TMM+1,25% 2 ans de franchise j. 25/06	OBTE	25-06-2011	25-06-2007				100,000
65	ATTIJARI BANK	OCA ATTIJARI BANK 2006 Sans IF à 4,82% j. 18/01	OCTJ6	18-01-2012	18-01-2008				100,000
66	BIAT	EO BIAT 2002 7ans AP à TMM+1% 2 ans de franchise j. 10/12	OBIA2	09-12-2009	09-12-2007				99,300
67	BH	EO BH1 7ans AP à TMM+1,25% 2 ans de franchise j. 31/12	OBH1	31-12-2008	31-12-2007				99,000
68		EO Subordonné BH 2007 7ans AP à TMM+1,2% 2 ans de franchise j. 07/12	BH7S	07-12-2014					100,000
69	TUNISIE	EO TUNISIE LEASING 2002/2 5ans AP à 7,4% j. 30/04	OTS22	30-04-2008	30-04-2007				100,000
70	LEASING	EO TUNISIE LEASING 2003/1 5ans AP à 7,4% j. 30/01	OTS31	30-01-2009	30-01-2008				100,760
71		EO TUNISIE LEASING 2004/1 5ans AP à 7,4% j. 30/04	OTS41	30-04-2009	30-04-2007				100,000
72		EO TUNISIE LEASING 2004 / 2 5ans AP à 7% j. 31/03	TS42F	31-03-2010	31-03-2008				100,000
73		EO TUNISIE LEASING 2004 / 2 5ans AP à TMM+1,4% j. 31/03	TS42V	31-03-2010	31-03-2008				100,000
74		EO TUNISIE LEASING 2005-1 5ans AP à 7% j. 28/10	TS51F	28-10-2010	28-10-2007				100,000
75		EO TUNISIE LEASING 2005-1 5ans AP à TMM+1,4% j. 28/10	TS51V	28-10-2010	28-10-2007				100,000
76		EO TUNISIE LEASING 2006/1 5ans AP à 6,5% j. 15/11	TS61F	15-11-2011	15-11-2007				99,460
77		EO TUNISIE LEASING 2006/1 5ans AP TMM+1,0% j. 15/11	TS61V	15-11-2011	15-11-2007				100,000
78		EO TUNISIE LEASING Subordonné 2007 5ans AP à 7% j. 31/07	TS7F	31-07-2012					99,060
79		EO TUNISIE LEASING Subordonné 2007 5ans AP TMM+1,375% j. 31/07	TS7V	31-07-2012					100,000
80		EO TUNISIE LEASING 2007/1 5ans AP à 6,5% j. 27/12	TL71F	27-12-2012					100,000
81		EO TUNISIE LEASING 2007/1 5ans AP TMM+1,0% j. 27/12	TL71V	27-12-2012					100,000
82	UBCI	EO UBCI 2001 7ans IF à TMM+0,75% j. 31/12	OUBCI	31-12-2008	31-12-2007				100,000
83	AMEN BANK	EO AMEN BANK 2001 10ans AP à TMM+1% j. 11/04	OAB1	11-04-2012	11-04-2007				100,000
84		EO AMEN BANK 2006 10ans AP à TMM+1% j. 29/01	OAB6	29-01-2017	29-01-2008				99,730
85	ATB	EO ATB- 2007 Catégorie A 10ans AP à TMM+0,75% j. 25/05	ATB7A	25-05-2017					100,000
86		EO ATB- 2007 Catégorie B 16ans AP à TMM+1,25% j. 25/05	ATB7B	25-05-2023					100,000
87		EO ATB- 2007 Catégorie A 20ans AP à TMM+1,75% j. 25/05	ATB7C	25-05-2027					100,000
88		EO ATB- 2007 Catégorie A 25ans AP à TMM+2% j. 25/05	ATB7D	25-05-2032					100,000
89	C I L	EO CIL 2002/2 Tr. A 7ans AP à 7,5% 2 ans de franchise j. 16 / 09	OCL2A	16-09-2009	16-09-2007				100,000
90		EO CIL 2002/2 Tr. B 7ans AP à TMM+1,25% 2 ans de franchise j. 16 / 09	OCL2B	16-09-2009	16-09-2007				100,000
91		EO CIL 2002 / 3 7ans AP à 7,5% 2 ans de franchise j. 31/03	OCL3F	31-03-2010	31-03-2008				98,400
92		EO CIL 2002 / 3 7ans AP à TMM+1,25% 2 ans de franchise j. 31/03	OCL3V	31-03-2010	31-03-2008				100,000
93		EO CIL 2003 / 1 7ans AP à 7% 2 ans de franchise j. 20/10	OCL31	20-10-2010	20-10-2007				100,000
94		EO CIL 2003 / 1 7ans AP à TMM+1,25% 2 ans de franchise j. 20/10	OCL32	20-10-2010	20-10-2007				100,000
95		EO CIL 2004 / 1 7ans AP à 7% 2 ans de franchise j. 30/09	OCL41	30-09-2011	30-09-2007				100,000
96		EO CIL 2004 / 1 7ans AP à TMM+1,25% 2 ans de franchise j. 30/09	OCL42	30-09-2011	30-09-2007				100,000
97		EO CIL 2004 / 2 5ans AP à 7% j. 31/03	CL42F	31-03-2010	31-03-2008				98,800
98		EO CIL 2004 / 2 5ans AP à TMM+1,25% j. 31/03	CL42V	31-03-2010	31-03-2008				100,000
99		EO CIL 2005 / 1 7ans AP à 7% 2 ans de franchise j. 14/11/0	CLS1F	14-10-2012	14-10-2007				98,600
100		EO CIL 2005 / 1 7ans AP à TMM+1,25% 2 ans de franchise j. 14/10	CLS1V	14-10-2012	14-10-2007				100,000
101		EO CIL 2007 / 1 5ans AP à 6,5% j. 11/01	CL71F	11-01-2013					99,750
102		EO CIL 2007 / 1 5ans AP à TMM+1,25% j. 11/01	CL71V	11-01-2013					100,000
103	BTKD	EO BTKD 2006 5ans AP à 6,25% j. 18/12	OBTK6	18-12-2011	18-12-2007				99,590
104	ATL	EO ATL 2003 / 1 5ans AP à 7,4% j. 15/03	OAT3A	15-03-2009	15-03-2008				99,870
105		EO ATL 2003 / 1 5ans AP à TMM+1,5% j. 15/03	OAT3B	15-03-2009	15-03-2008				100,000
106		EO ATL 2004 / 1 5ans AP à 7,25% j. 16/08	OAT4F	16-08-2009	16-08-2007				100,000
107		EO ATL 2004 / 1 5ans AP à TMM+1,5% j. 16/08	OAT4V	16-08-2009	16-08-2007				100,000
108		EO ATL 2004 / 2 5ans AP à 7% j. 31/03	AT42F	31-03-2010	31-03-2008				100,000
109		EO ATL 2004 / 2 5ans AP à TMM+1,25% j. 31/03	AT42V	31-03-2010	31-03-2008				100,000
110		EO ATL 2006 / 1 7ans AP à 6,5% % 2 ans de franchise j. 15/06	ATL61	15-06-2013	15-06-2007				99,720
111		EO ATL 2007-1 Fixe 5ans AP à 6,5% j. 31/08	AT7F1	31-08-2012					99,180
112		EO ATL 2007-2 Variable 5ans AP à TMM+0,75% j. 31/08	AT7V1	31-08-2012					100,000
113	MEUBLATEX	EO MEUBLATEX 2001 Tr. A Gar. BS 7ans AP à 7,5% 2 ans de franchise j. 11/09	OMBXA	10-09-2009	10-09-2007				100,000
114	S.A.	EO MEUBLATEX 2001 Tr. B Gar. AB 7ans AP à 7,5% 2 ans de franchise j. 11/09	OMBXB	10-09-2009	10-09-2007				100,000
115		EO MEUBLATEX 2001 Tr. C Gar. BIAT 7ans AP à 7,5% 2 ans de franchise j. 11/09	OMBXC	10-09-2009	10-09-2007				100,000
116	UTL	EO UTL 2004 7ans AP à 7% 2 ans de franchise j. 31/03	OUTL4	31-03-2012	31-03-2008				99,900
117		EO UTL 2005/1 7ans AP à 7% 2 ans de franchise j. 30/09	OUTL5	30-09-2012	30-09-2007				99,290
118	AMEN LEASE	EO AL 2001-1 7ans AP à 7,5% j. 29/08	OAL1A	29-08-2008	29-08-2007				99,880
119		EO AL 2001-1 10ans AP à 7,75% j. 29/08	OAL1B	29-08-2011	29-08-2007				99,100
120		EO AL 2001-2 7ans AP à 7,5% j. 31/12	OAL12	30-12-2008	30-12-2007				100,000
121		EO AL 2002-1 7ans AP à 7,5% j. 16/10	OAL21	15-10-2009	15-10-2007				100,000
122	EL MOURADI	EO EL MOURADI 2002 Tr. A Gar. STB 7ans AP à 7,5% 2 ans de franchise j. 30/08	OMRDA	29-08-2009	29-08-2007				100,000
123		EO EL MOURADI 2002 Tr. B Gar. UIB 7ans AP à 7,5% 2 ans de franchise j. 30/08	OMRDB	29-08-2009	29-08-2007				100,000
124	EL MAZRAA	EO EL MAZRAA 2001 7ans AP à 7,25% 2 ans de franchise j. 11/01	OMAZ1	11-01-2009	11-01-2008				98,000
125	SOTUVER	EO SOTUVER 2002 7ans IF à TMM+2% j. 20/02	OSTV2	20-02-2009	20-02-2008				100,000
126	GENERAL	EO GL 2001 7ans AP à 7,40% 2 ans de franchise j. 20/07	OGL1B	19-07-2008	19-07-2007				100,000
127	LEASING	EO GL 2001-2 7ans AP à 7,5% 2 ans de franchise j. 31/12	OGL12	31-12-2008	31-12-2007				100,000
128		EO GL 2002-1 7ans AP à 7,5% 2 ans de franchise j. 10 / 07	OGL21	10-07-2009	10-07-2007				100,000
129		EO GL 2003-1 7ans AP à 7,5% 2 ans de franchise j. 30/07	OGL31	30-07-2010	30-07-2007				100,000
130		EO GL 2003-2 7ans AP à 7,5% 2 ans de franchise j. 20/02	OGLAF	20-02-2011	20-02-2008				100,000
131		EO GL 2003-2 7ans AP à TMM+1,25% 2 ans de franchise j. 20/02	OGLBV	20-02-2011	20-02-2008				100,000
132		EO GL 2004 / 1 5ans AP à 7,25% j. 12/01	OGL41	12-01-2010	12-01-2008				100,000
133	JERBA MENZEL	EO Jerba Menzel 2001 Tr. A Gar. BNA 7ans IF à 7,75% j. 11/05	OJMA	11-05-2008	11-05-2007				100,000
134		EO Jerba Menzel 2001 Tr. B Gar. BS 7ans IF à 7,75% j. 11/05	OJMB	11-05-2008	11-05-2007				103,000
135	PALM MARINA	EO P M 2001 Tr. A Gar. BNA 7ans AP à 7,25% 2 ans de franchise j. 11/05	OPM1A	11-05-2008	11-05-2007				100,000
136		EO P M 2001 Tr. B Gar. BS 7ans AP à 7,25% 2 ans de franchise j. 11/05	OPM1B	11-05-2008	11-05-2007				101,480
137	MODERN	EO ML 2001 Tr. A Gar. STB 7ans AP à TMM+1% 2 ans de franchise j. 21/12	OML1A	21-12-2008	21-12-2007				99,000
138	LEASING	EO ML 2001 Tr. B Gar. BNA 7ans AP à TMM+1% 2 ans de franchise j. 21/12	OML1B	21-12-2008	21-12-2007				99,000
139		EO ML 2001 Tr. C Gar. BH 7ans AP à TMM+1% 2 ans de franchise j. 21/12	OML1C	21-12-2008	21-12-2007				100,000
140	AIL	EO AIL 2005 Tr. 1 Gar. BNA 7ans AP 6,5%	OAI5A	16-08-2010	16-08-2007				100,000
141		EO AIL 2005 Tr. 2 Gar. BTKD 7ans AP 6,5%	OAI5B	16-08-2010	16-08-2007				100,000
142		EO AIL 2007 5ans AP 6,875% j. 17/12	AIL7	17-12-2012					100,000
143	PANOBOIS	EO PANOBOIS 2001 Tr. A Gar. BNA 7ans AP à 7,5% 2 ans de franchise j. 31/05	OPANA	31-05-2009	31-05-2007				100,000
144		EO PANOBOIS 2001 Tr. B Gar. BS 7ans AP à 7,5% 2 ans de franchise j. 31/05	OPANB	31-05-2009	31-05-2007				100,000

COTATION ELECTRONIQUE

COTE DE LA BOURSE : MARCHE OBLIGATAIRE

N°	Groupe 21 - Continu			DERNIERE ECHANANCE	ECHEANCE PRECEDENTE	COURS DE REFERENCE EN %	OUVERTURE EN %	CLOTURE EN %	INTERETS COURUS *	RESERVATION	
	VALEURS									INDICATEUR	SEUIL EN %
LES EMPRUNTS - SUITE											
164	EL WIFACK	EO EL WIFACK LEASING 2006 / I Tr. A 5ans AP à 6,50% j. 30/06	WIF6A	30-06-2011	30-06-2007	99,500					
165	LEAS.	EO EL WIFACK LEASING 2006 / I Tr. B 5 ans AP à 6,50% j. 30/06	WIF6B	30-06-2011	30-06-2007	100,000					
166	Sté Hôtelière	EO Mouradi Palace 2005 Tr. A Gar. BS 7ans AP à 6,5% 2 ans de fran j. 30/06	OMR5A	30-06-2013	30-06-2007	100,000					
167	Mouradi Golf	EO Mouradi Palace 2005 Tr. B Gar. AB 7ans AP à 6,5% 2 ans de fran j. 30/06	OMR5B	30-06-2013	30-06-2007	100,000					
168	Sté Touristique	EO STM 2007 Tr. A Gar. AB 7ans AP à 6,5% 2 ans de fran j. 21/09	STM7A	21-09-2014		100,000					
169	El Mouradi	EO STM 2007 Tr. B Gar. BIAT 7ans AP à 6,5% 2 ans de fran j. 21/09	STM7B	21-09-2014		100,000					
170	-STM-	EO STM 2007 Tr. C Gar. BTE 7ans AP à 6,5% 2 ans de fran j. 21/09	STM7C	21-09-2014		100,000					
171		EO STM 2007 Tr. D Gar. STB 7ans AP à 6,5% 2 ans de fran j. 21/09	STM7D	21-09-2014		100,000					
172		EO STM 2007 Tr. E Gar. BH 7ans AP à 6,5% 2 ans de fran j. 21/09	STM7E	21-09-2014		100,000					

* : Intérêts courus calculés, le jour de négociation, entre la date du dernier paiement incluse et la date de dénouement exclue.

COTE DE LA BOURSE : LIGNES SECONDAIRES DU MARCHE PRINCIPAL DES TITRES DE CAPITAL

N°	NOMINAL	DERNIER DIVIDENDE		GROUPE 32 - FIXING VALEURS	COURS DE REFERENCE	OUVERTURE	CLOTURE	RESERVATION	
		MONTANT	DATE					INDICATEUR	SEUIL
173				MONOPRIX (da. 1 / 7. cp. 7. 11/06/1996 - MNPDA)	17,160				
174				SFBT (da. 1 / 6. 01/06/1999 - SFB99)	7,820				
175				SFBT (da. 1 / 7. 01/06/2000 - SFB00)	5,870				
176				SFBT (da. 1 / 2. 27/04/2001 - SFBT1)	13,690				
177				SFBT (da. 1 / 2. 11/04/2002 - SFB02)	9,040				
178				SFBT (da. 1 / 12. 23/05/2006 - SFB06)	1,290				
179				SFBT (da. 1 / 13. 14/05/2007 - SFB07)	1,070				
180				TUNISAIR (da. 23/30. cp. 1. 15/07/1996 - TAIDA)	4,930				B
181				TUNISAIR (da. 1/10. cp. 4. 01/09/1997 - TAI04)	0,580				B
182				TUNISAIR (da. 1/10. 01/07/1999 - TAI99)	0,530				B
183				TUNISAIR (da. 1/10. 01/07/2000 - TAI00)	0,480				B
184				TUNISAIR (da. 1/10. 02/07/2001 - TAI01)	0,440				B
185				TUNISAIR (da. 1/22. 31/08/2006 - TAI06)	0,190				B
186				ATTIJARI BANK (da. 3/50. cp. 36. 01/10/1996 - TJDA)	0,860				
187				ATTIJARI BANK (da. 1/25. cp. 39. 01/09/1997 - TJ39)	0,550				
188				BIAT (da. 4/60. cp. 32. 16/02/1998 - BIA32)	2,970				
189				BIAT (da. 1/24. cp. 36. 31/12/1999 - BIA36)	1,780				B
190	10			BIAT NS lib. ¼ j 01-01-2007 - BINS6	35,120	34,530	34,530		
191				BH (da. 1/19. cp. 8. 14/07/1997 - BHDA)	2,330				
192				BH (da. 1/20. cp. 12. 15/09/1999 - BH12)	2,110				
193				BH (da. 1/25. cp. 14. 14/02/2000 - BH14)	1,620				B
194				BH (da. 1/15. 28/05/2007 - BHDA7)	2,210				B
195	5			BH NG j 01-07-2007 - BHNG7	33,050	32,060	32,060		
196	5			BH NS j 01-07-2007 - BHNS7	33,050	32,060	32,060		
197				Tunisie Leasing (da. 1/19. cp. 10. 24/07/1996 - TLDSDA)	2,320				
198				Tunisie Leasing (da. 1/4. 03/12/2001 - TLD01)	8,830				
199				Tunisie Leasing (da. 1/5. 02/12/2002 - TLS02)	5,890				
200				Tunisie Leasing (da. 1/6. 18/12/2003 - TLS03)	4,100				
201				Tunisie Leasing (da. 1/7. 06/12/2004 - TLS04)	2,980				B
202				Tunisie Leasing (da. 1/55. 01/03/2007 - TLS07)	0,350				B
203				Tunisie Leasing (da. 1/56. 03/03/2008 - TLS08)	0,310	0,310	0,310		
204	5			Tunisie Leasing NG j 01-01-2008 - TLNG8	17,050				
205				BT (da. 1/14. cp. 144. 15/07/1996 - BTDA)	19,470				
206				BT (da. 3/10. cp. 149. 15/05/1999 - BT149)	62,910				
207				BT (da. 1/7. cp. 154. 03/12/2001 - BT154)	26,210				B
208				BT (da. 1/2. 23/05/2006 - BTDA6)	57,900				
209				Air Liquide Tunisie (da. 1/4. 06/09/1999 - ALQDA)	103,900				
210				Air Liquide Tunisie (da. 1/6. 22/06/2001 - ALQ01)	59,370				
211				Air Liquide Tunisie (da. 1/6. 16/09/2002 - ALQ02)	50,890				
212				Air Liquide Tunisie (da. 1/8. 02/09/2003 - ALQ03)	33,180				
213				Air Liquide Tunisie (da. 1/10. 07/09/2004 - ALQ04)	23,510				
214				Air Liquide Tunisie (da. 1/12. 06/09/2005 - ALQ05)	17,570				
215				Air Liquide Tunisie (da. 1/12. 07/09/2006 - ALQ06)	16,830				
216				Air Liquide Tunisie (da. 1/12. 03/09/2007 - ALQ07)	15,000				H
217				UBCI (da. 1/6. Cp. 76. 01/09/2000 - UBC00)	11,580				B
218				UBCI (da. 3/7. 01/07/2004 - UBC04)	20,240				B
219				PBHT (da. 3/100. cp. 2. 01/06/1996 - PALDA)	0,130				
220	10	0,900	16-08-1999	PBHT - Palm Beach Hôtels Tunisia (ADP)	4,000				
221				AMEN BANK (da. 3/37. cp. 26. 25/12/1995 - AB26)	3,230				
222				AMEN BANK (da. 3/40. cp. 29. 20/10/1997 - AB29)	2,780				
223				AMEN BANK (da. 2/59. cp. 34. 24/01/2000 - AB34)	1,220				
224				AMEN BANK (da. 1/27. cp. 38. 01/08/2001 - ABA38)	1,350				
225				AMEN BANK (da. 1/14. 11/12/2007 - ABDA7)	2,060				
226	10			AMEN BANK NG j 01-01-2008 - ABNG7	28,800				B
227	10			AMEN BANK NS j 01-01-2008 - ABNS7	28,800				B
228				ATB (da. 1/7. 09/11/2005 - ATBDA)	0,920				
229				ALKIMIA (da. 1/10. cp. 2. 23/06/1997 - ALKDA)	5,970				
230				ALKIMIA (da. 1/10. cp. 4. 23/06/1998 - AKL04)	5,430				
231				ALKIMIA (da. 1/10. cp. 10. 24/06/2003 - AKL03)	4,710				
232				SIMPAR (da. 1/5. cp. 23. 02/07/2001 - SIM01)	7,760				
233				CIL (da. 1/4. 28/05/2007 - CIL07)	4,160				
234				STIP (da. 1/10. cp. 23. 21/07/2003 - STIP3)	0,290				B
235				SMG (da. 1 / 2. Cp. 4. 20/06/1996 - MGDA4)	16,150				
236				SOTETEL (da. 1/6. 02/07/2001 - SOT01)	7,140				
237				SOTETEL (da. 1/5. 05/07/2002 - SOT02)	6,790				
238				SOTETEL (da. 1/5. 01/07/2003 - SOT03)	5,240				
239				SOTETEL (da. 1/10. 15/07/2004 - SOT04)	2,190				
240				SOTETEL (da. 1/22. 01/09/2006 - SOT06)	0,910				B
241				SOTUVER (da. 1/24. 20/07/1999 - STVDA)	1,250				B
442				SOTUVER (da. 1/25. 01/07/2000 - STV00)	1,160				
243				SOTUVER (da. 3/34. 02/07/2001 - STV01)	2,300				
244				SOTUVER (da. 3/10. 24/06/2002 - STV02)	5,820				
245				SIAME (da. 5/11. 03/01/2000 - SIADA)	1,450				B
246				SIAME (da. 1/10. cp. 4. 19/06/2000 - SIAM4)	0,280				
247				SIAME (da. 1/8. cp. 6. 16/04/2001 - SIAM1)	0,300				B
248				SIAME (da. 1/25. 28/07/2004 - SIA04)	0,080				B
249				STEQ (da. 2/5. 08/04/2002 - STQDA)	5,980				B
250				ELECTROSTAR (da. 1/6. 01/08/2001 - LSTR1)	2,050				B
251				SOTRAPIL (da. 1/10. 24/07/2003 - SPIL3)	2,940				B
252				SOTRAPIL (da. 1/10. 01/08/2007 - SPIL7)	2,350				
253				SOMOCER (da. 1/7. 01/08/2003 - SOMC3)	0,440				
254				ASSAD (da. 1/9. 01/07/2005 - ASSDA)	0,600				B
255				SITS (da. 1/9. 28/03/2007 - SITDA)	0,230				B
256				ADWYA (da. 1/10. 22/06/2007 - ADWDA)	0,400				B

H : Réserve à la Hausse

B : Réserve à la Baisse

MARCHE HORS - COTE : TITRES DE CAPITAL

N°	NOMINAL	DERNIER DIVIDENDE		GROUPE 13 - FIXING VALEURS	COURS DE REFERENCE	OUVERTURE	CLOTURE	RESERVATION	
		MONTANT	DATE					INDICATEUR	SEUIL
257	5	0,500	01-09-1996	AMS - Les Ateliers Mécaniques du Sahel	3,060				
258	10	0,600	20-09-2007	SITEX - Société Industrielle des Textiles	7,020	7,020	7,020		
259	5	0,350	01-07-2005	STS - Société Tunisienne du Sucre	17,300				
260	5	0,700	25-04-2007	SALIM - Société d'Assurances SALIM	5,790				

H : Réserve à la Hausse

B : Réserve à la Baisse

* : Cours du Premier Fixing

COTATION ELECTRONIQUE

MARCHE HORS - COTE : LIGNES SECONDAIRES

N°	NOMINAL	DERNIER DIVIDENDE		GROUPE 33 - FIXING VALEURS	COURS DE REFERENCE	OUVERTURE	CLOTURE	RESERVATION	
		MONTANT	DATE					INDICATEUR	SEUIL
261				AMS (da. 1/10. 01/07/1998 - AMSDA)	0,360			B	
262				AMS (da. 1/40. 01/07/1999 - AMS99)	0,090			B	
263				AMS (da. 1/50. 16/07/2001 - AMS01)	0,070			B	
264				AMS (da. 1/51. 15/07/2002 - AMS02)	0,070			B	
265				AMS (da. 1/26. 01/08/2003 - AMS03)	0,130			B	
266				AMS (da. 1/9. 09/08/2004 - AMS04)	0,330				

H : Réserve à la Hausse

B : Réserve à la Baisse

COTATION SUR PANNEAUX

COTE DE LA BOURSE = MARCHE OBLIGATAIRE

VALEURS	DERNIERE ECHEANCE	ECHEANCE PRECEDENTE	OUVERTURE EN %	CLOTURE EN %	CLOTURE EN DINARS
EMPRUNTS					
SOCIETE DJERBA AGHIR	E. O. DJERBA AGHIR 2000 Gar. BTE 10ans AP à 7% 2 ans de franchise j. : 01 / 04	31-03-2010	31-03-2008		
SOCIETE TOURISTIQUE ET BALNEAIRE HOTEL HOURIA	E. O. DJERBA AGHIR 2000 Gar. BTKD 10ans AP à 7,3% 2 ans de franchise j. : 01 / 04 E. O. HOTEL HOURIA 2000 Tr. A Gar. STB 10ans AP à 7,3% 2 ans de franchise j. 01/06 E. O. HOTEL HOURIA 2000 Tr. B Gar. BTKD 10ans AP à 7,3% 2 ans de franchise j. 01/06 E. O. HOTEL HOURIA 2000 Tr. C Gar. BTL 10ans AP à 7,3% 2 ans de franchise j. 01/06 E. O. HOTEL HOURIA 2000 Tr. D Gar. BTQI 10ans AP à 7,3% 2 ans de franchise j. 01/06	31-03-2010 01-06-2011 01-06-2011 01-06-2011 01-06-2011	31-03-2008 31-03-2008 01-06-2007 01-06-2007 01-06-2007		
SOCIETE HOTELIERE ET TOURISTIQUE - PENELOPE	E. O. HOTEL HOURIA 2000 Tr. D Gar. BTQI 10ans AP à 7,3% 2 ans de franchise j. 01/06 E. O. PENELOPE 2001 Gar. BTE 7ans AP à 7,50% 2 ans de franchise j. 01/11	01-06-2011 31-10-2008	01-06-2007 31-10-2007		

COTE DE LA BOURSE = LIGNES SECONDAIRES

N° COUPON	PARITE	DATE DE NEGOCIATION		VALEURS	CLOTURE PRECEDENTE	OUVERTURE	CLOTURE	PLUS HAUT	PLUS BAS
		DATE	MONTANT						
DROITS D'ATTRIBUTION									
34	1/6	15-08-94		ASTREE - COMPAGNIE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCE	6.000				
27					2.500				
24	2/18	03-01-94		BIAT - BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE	4.010				
27	1/28	15-12-94			0.310				
29	1/29	18-12-95			0.810				
15	1/2			BNA - BANQUE NATIONALE AGRICOLE	10.000				
21	1/3				2.020				
27	1/3				6.510				
33	1/4	01-01-86			3.906				
41	1/11	01-10-91			0.980				
45	1/20	15-02-94			0.510				
49	1/30	02-05-95			0.330				
29	3/50	03-08-92		BS - BANQUE DU SUD	0.720				
33	1/15	20-01-95			1.000				
123	3/5	19-08-05		BT - BANQUE DE TUNISIE	9.000				
132	2/5				9.000				
138	1/10	29-07-05			9.000				
141	1/10	19-08-05			9.000				
40	2/15	25-03-91		STB - SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE	1.600				
46	1/24	18-01-93			0.500				
49	1/25	18-07-94			0.480				
59	1/10	02-09-91		UBCI - UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE	3.200				
63	1/6	01-09-93			10.500				
66	1/8	01-09-94			0.800				
69	1/10	11-09-95			1.000				
4	1/16	11-05-93		TUNISIE LEASING	2.530				
6	1/17	11-04-94			2.200				
8	1/18	15-05-95			2.000				
40	1/5	01-11-91		AIR LIQUIDE TUNISIE	25.000				
5	1/14	01-01-96		BH - BANQUE DE L'HABITAT	1.290				

MARCHE HORS - COTE LES ENCHERES

VALEURS	NOMINAL	DERNIERE TRANSACTION		COURS		NOMBRE DE TITRES	INTERMEDIAIRE	DATE DE NEGOCIATION
		COURS	DATE	PROPOSE	PRATIQUE			
TRANSACTIONS PROGRAMMEES								
Sté Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage - AL KHOUTAF	5	7.500	11-01-2008	7.000		1 000	CCF	18-04-2008
OFFRES SANS CONTREPARTIE								
Arab Tunisian Invest - ATI SICAF Sté TUNISIA HOTEL	5 100	7.250	11-10-2007	7.000 100.000		500 14 300	CCF TVAL	

DECISIONS ET AVIS DE LA BOURSE

DECLARATION DE FRANCHISEMENT DE SEUIL A LA HAUSSE

I. DECLARANT	
◆ Dénomination sociale	: Société MAGHREB PARTICIPATION HOLDING
◆ Adresse	: Rue 8612 n° 54 Zone Industrielle Charguia I.
◆ Nationalité	: Tunisienne.
II. SOCIETE VISEE PAR LA DECLARATION	
◆ Dénomination sociale	: Groupe des Assurances de Tunisie – GAT-
◆ Adresse	: 92 – 94 – Avenue Hédi Chaker – 1002 Tunis.
◆ Capital social	: 20 000 000 D. divisé en 2 000 000 actions ordinaires de nominal 10 dinars.
III. FRANCHISEMENT DE SEUIL	
◆ Seuil(s) franchi(s)	: Directement 20 %
◆ Sens du franchissement	: à la Hausse
◆ Date du franchissement du seuil	: 04/04/2008
◆ Nombre et pourcentage d'actions et de droits de vote détenus avant le franchissement du seuil :	
- Directement	329 392 Actions et droits de vote, soit 16.470 % du capital
◆ Nombre et pourcentage d'actions et de droits de vote acquis directement en franchissement du seuil :	
- Directement	148 134 Actions et droits de vote, soit 7.407 % du capital
◆ Nombre et pourcentage d'actions et de droits de vote détenus après le franchissement du seuil :	
- Directement	477 526 Actions et droits de vote, soit 23.877 % du capital
IV. OBJECTIFS VISES AU COURS DES DOUZE PROCHAINS MOIS : Le déclarant a précisé :	
-	qu'il envisage de poursuivre l'acquisition de nouvelles actions et de nouveaux droits de vote ;
-	qu'il n'envisage pas la cession des actions lui appartenant ;
-	qu'il n'a pas d'autres intentions.
V. OPERATION DONNANT LIEU A LA DECLARATION : Acquisition en bourse.	
Cette déclaration a été communiquée à la Bourse le 15 avril 2008 par le représentant de CGF, Intermédiaire en Bourse.	

DECLARATION DE FRANCHISEMENT DE SEUIL A LA BAISSSE

I. DECLARANT	
◆ Dénomination sociale	: SOFIGAT-SICAF
◆ Adresse	: 92-94 AV. HEDI CHAKER 1002 Tunis
◆ Nationalité	: TUNISIENNE.
II. SOCIETE VISEE PAR LA DECLARATION	
◆ Dénomination sociale	: Société Tunisienne d'assurance Vie et de capitalisation AMINA-
◆ Adresse	: 92-94 AV. HEDI CHAKER 1002 Tunis
◆ Capital social	: 3 000 000 D. divisé en 30 000 actions ordinaires de nominal 100 dinars.
III. FRANCHISEMENT DE SEUIL	
◆ Seuil(s) franchi(s)	: 50% directement.
◆ Sens du franchissement	: à la Baisse
◆ Date du franchissement du seuil	: 04/04/2008
◆ Nombre et pourcentage d'actions et de droits de vote détenus avant le franchissement du seuil :	
- Directement	16 190 Actions et droits de vote, soit 53.967 % du capital
◆ Nombre et pourcentage d'actions et de droits de vote cédés directement en franchissement du seuil :	
- Directement	3 600 Actions et droits de vote, soit 12 % du capital
IV. OBJECTIFS VISES AU COURS DES DOUZE PROCHAINS MOIS : Le déclarant a précisé :	
-	qu'il envisage l'acquisition de nouvelles actions et de nouveaux droits de vote ;
-	qu'il envisage de poursuivre la cession des actions et des droits de vote lui appartenant.
-	La SOFIGAT est déjà administrateur.
V. OPERATION DONNANT LIEU A LA DECLARATION : cession en bourse.	
Cette déclaration a été communiquée à la Bourse le 14 Avril 2008 par CGF, Intermédiaire en Bourse.	

DECLARATION DE FRANCHISEMENT DE SEUIL A LA BAISSSE

I. DECLARANT	
◆ Nom et Prénom	: SKANDARANI NOUREDDINE
◆ Adresse	: 92-94 AV. HEDI CHAKER 1002 Tunis
◆ Nationalité	: Tunisienne.
II. SOCIETE VISEE PAR LA DECLARATION	
◆ Dénomination sociale	: Société Tunisienne d'assurance Vie et de capitalisation AMINA-
◆ Adresse	: 92-94 AV. HEDI CHAKER 1002 Tunis
◆ Capital social	: 3 000 000 D. divisé en 30 000 actions ordinaires de nominal 100 dinars.
III. FRANCHISEMENT DE SEUIL	
◆ Seuil(s) franchi(s)	: 5% directement.
◆ Sens du franchissement	: à la Baisse
◆ Date du franchissement du seuil	: 04/04/2008
◆ Nombre et pourcentage d'actions et de droits de vote détenus avant le franchissement du seuil :	
- Directement	2 960 Actions et droits de vote, soit 9.867 % du capital
◆ Nombre et pourcentage d'actions et de droits de vote cédés directement en franchissement du seuil :	
- Directement	2 900 Actions et droits de vote, soit 9.667 % du capital
IV. OBJECTIFS VISES AU COURS DES DOUZE PROCHAINS MOIS : Le déclarant a précisé :	
-	qu'il envisage l'acquisition de nouvelles actions et de nouveaux droits de vote ;
-	qu'il envisage de poursuivre la cession des actions et des droits de vote lui appartenant.
V. OPERATION DONNANT LIEU A LA DECLARATION : cession en bourse.	
Cette déclaration a été communiquée à la Bourse le 14 Avril 2008 par CGF, Intermédiaire en Bourse.	

DECLARATION DE FRANCHISEMENT DE SEUIL A LA HAUSSE

I. DECLARANT							
◆ Dénomination sociale	: GROUPE DES ASSURANCES DE TUNISIE – GAT-						
◆ Adresse	: 92-94 AV. HEDI CHAKER 1002 Tunis						
◆ Nationalité	: Tunisienne.						
II. SOCIETE VISEE PAR LA DECLARATION							
◆ Dénomination sociale	: Société Tunisienne d'assurance Vie et de capitalisation AMINA-						
◆ Adresse	: 92-94 AV. HEDI CHAKER 1002 Tunis						
◆ Capital social	: 3 000 000 D. divisé en 30 000 actions ordinaires de nominal 100 dinars.						
III. FRANCHISEMENT DE SEUIL							
◆ Seuil(s) franchi(s)	: 5, 10 et 20 % directement.						
◆ Sens du franchissement	: à la Hausse						
◆ Date du franchissement du seuil	: 04/04/2008						
◆ Nombre et pourcentage d'actions et de droits de vote détenus avant le franchissement du seuil :							
- Directement	0 Actions et droits de vote, soit 0 % du capital						
◆ Nombre et pourcentage d'actions et de droits de vote acquis directement en franchissement du seuil :							
- Directement	7 600 Actions et droits de vote, soit 25.333 % du capital						
IV. ACTIONS ET DROITS DE VOTE DETENUS PAR LES SOCIETES CONTROLEES PAR LE DECLARANT :							
	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Dénomination sociale</th> <th>Actions et droits de vote, soit</th> <th>% du capital</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>SOFIGAT-SICAF</td> <td>12 590</td> <td>41.967</td> </tr> </tbody> </table>	Dénomination sociale	Actions et droits de vote, soit	% du capital	SOFIGAT-SICAF	12 590	41.967
Dénomination sociale	Actions et droits de vote, soit	% du capital					
SOFIGAT-SICAF	12 590	41.967					
V. OBJECTIFS VISES AU COURS DES DOUZE PROCHAINS MOIS : Le déclarant a précisé :							
-	qu'il envisage de poursuivre l'acquisition de nouvelles actions et de nouveaux droits de vote ;						
-	qu'il n'envisage pas la cession des actions et des droits de vote lui appartenant.						
VI. OPERATION DONNANT LIEU A LA DECLARATION : Acquisition en bourse.							
Cette déclaration a été communiquée à la Bourse le 14 Avril 2008 par CGF, Intermédiaire en Bourse.							

ERRATUM

La Bourse informe qu'en date du 14-04-2008, l'indice TUNINDEX est de 2911.89 au lieu de 2911.87 soit une variation de +0,10%.

AVIS DES SOCIETES

ATTIJARI LEASING

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 23 janvier 2008 a décidé:

- Dans sa première résolution, de **réduire** le capital social d'ATTIJARI LEASING d'un montant de **3750000 dinars** pour le faire passer de 12 500 000 dinars à 8 750 000 dinars ;
- Dans sa deuxième résolution, d'**augmenter** le capital social de la société d'un montant de **12500000 dinars** pour le porter de 8 750 000 dinars à 21 250 000 dinars ;
- Dans sa troisième résolution, de donner au conseil d'administration les pouvoirs nécessaires à l'effet de réaliser ces deux opérations successivement.

Usant des pouvoirs qui lui ont été attribués, le conseil d'administration d'ATTIJARI LEASING a fixé lors de sa réunion du 18 février 2008 les conditions et les caractéristiques de ces opérations qui sont les suivantes :

I/ Caractéristiques de la réduction du capital :

Le capital social sera réduit à concurrence de **3 750 000 dinars** et ramené de **12 500 000 dinars** à **8 750 000 dinars**, et ce par l'annulation de 375 000 actions de nominal 10 dinars chacune.

Le nombre d'actions composant le capital social d'ATTIJARI LEASING sera ainsi ramené de 1250000 actions anciennes à 875 000 actions nouvelles de valeur nominale 10 dinars chacune.

L'**annulation** des 375 000 actions anciennes se fera à raison de **3 actions anciennes** pour **10 actions anciennes détenues**.

Traitement des rompus

En vue de la réalisation de l'opération de réduction du capital et afin d'éviter l'existence d'actions anciennes rompues, les actionnaires d'ATTIJARI LEASING peuvent, à partir de la date de publication au JORT de l'avis de l'augmentation de capital, vendre ou acheter des actions anciennes ATTIJARI LEASING de façon à avoir un **multiple de 10 actions anciennes** le jour de la réduction du capital de la société et de la conversion des actions anciennes en actions nouvelles prévue pour le **18 avril 2008**.

Pour faciliter cette opération, ATTIJARI BANK, principal actionnaire dans le capital d'ATTIJARI LEASING, s'engage à acheter et vendre des actions anciennes de manière à permettre à chaque actionnaire d'atteindre un multiple de 10 actions anciennes.

Le jour de la réduction du capital, la STICODEVAM procédera à la conversion des actions anciennes inscrites sur ses livres dans les comptes des intermédiaires en Bourse en actions nouvelles à raison de **7 actions nouvelles pour 10 actions anciennes**.

A partir de cette date, les actions nouvelles issues de l'opération de réduction du capital seront négociées en Bourse séparément des actions anciennes.

Jouissance des actions nouvelles

Les actions nouvelles issues de la réduction du capital porteront jouissance en dividendes à partir du **1er janvier 2007**.

But de la réduction du capital

Cette réduction du capital a pour but de rétablir l'équilibre entre le capital et l'actif de la société afin de se conformer aux dispositions de l'article 388 du code des sociétés commerciales et de l'article 20 de la loi 2001- 65 relative aux établissements de crédit, étant donné que les fonds propres d'ATTIJARI LEASING sont devenus en deçà de la moitié de son capital en raison des pertes.

2/ Caractéristiques de l'augmentation du capital :

Le capital sera augmenté de **12 500 000 dinars** par souscription en numéraire

Nombre d'actions à émettre : 1 250 000 actions nouvelles à souscrire en numéraire

Valeur nominale des actions : 10 dinars

Forme des actions : Nominative

Catégorie : Ordinaire

Prix d'émission

Les actions nouvelles à souscrire en numéraire seront émises à la valeur nominale, soit **10 dinars** l'action, à libérer en totalité à la souscription.

Droit préférentiel de souscription

La souscription aux 1 250 000 actions nouvelles à souscrire en numéraire sera réservée en priorité aux anciens actionnaires propriétaires d'actions nouvelles issues de la réduction du capital, ainsi qu'aux cessionnaires de droits de souscriptions en Bourse, tant à titre irréductible qu'à titre réductible.

L'exercice de ce droit s'effectue de la manière suivante:

A titre irréductible

A raison de **dix (10) actions nouvelles à souscrire en numéraire pour sept (7) actions nouvelles issues de la réduction de capital**. Les actionnaires qui n'auront pas un nombre d'actions nouvelles issues de la réduction du capital, correspondant à un nombre entier d'actions nouvelles à souscrire en numéraire, pourront soit acheter soit vendre en Bourse les droits de souscription formant les rompus sans qu'il puisse en résulter une souscription indivise. ATTIJARI LEASING ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chaque action.

A titre réductible

En même temps qu'ils exercent leurs droits à titre irréductible, **les propriétaires d'actions nouvelles issues de la réduction du capital**, et/ou les cessionnaires de droits de souscription pourront, en outre, souscrire à titre réductible, le nombre d'actions nouvelles à souscrire en numéraire qu'ils veulent. Leurs demandes seront satisfaites en utilisant les actions nouvelles à souscrire en numéraire qui n'auraient pas été absorbées par les demandes à titre irréductible. Chaque demande sera satisfaite au prorata du nombre de ses droits de souscription exercés à titre irréductible et en fonction du nombre d'actions nouvelles à souscrire en numéraire disponibles.

Période de souscription

La souscription aux actions nouvelles à souscrire en numéraire est réservée, en priorité, aux anciens actionnaires détenteurs des actions composant le capital social après l'opération de réduction et aux cessionnaires de droits de souscription en Bourse, tant à titre irréductible que réductible, à raison de **dix (10) actions nouvelles à souscrire en numéraire pour sept (7) actions nouvelles détenues après la réduction du capital** et ce, du **22 avril au 06 mai 2008 inclus**.*.

Etablissements domiciliataires

Les souscriptions seront reçues et les versements effectués, sans frais, auprès de tous les intermédiaires en bourse.

En souscrivant, il devra être versé par action nouvelle souscrite le montant de 10 dinars représentant la valeur nominale de l'action.

Les fonds versés à l'appui des souscriptions seront déposés dans un compte indisponible ouvert à ATTIJARI BANK Agence les Berges du Lac sous le n° **04015101404200177804**.

Après répartition, les sommes restant disponibles sur les fonds versés, à l'appui des souscriptions à titre réductible, non satisfaites, seront remboursées, sans intérêts, au guichet qui aura reçu les souscriptions dans un délai ne dépassant pas les 10 jours à partir de la date de clôture des souscriptions à titre préférentiel, soit au plus tard le 16 mai 2008.

Modalités et délais de délivrance des titres

Le souscripteur recevra une attestation de propriété des actions nouvelles souscrites délivrée par le centralisateur de la valeur ATTIJARI LEASING et ce, dès la clôture de la souscription.

Le propriétaire d'actions anciennes que des transactions entre intermédiaires en Bourse n'auraient pas régularisées jusqu'à l'accomplissement des formalités de réalisation de l'opération de réduction du capital, recevra de son intermédiaire en Bourse une attestation de propriété délivrée par SUD INVEST, centralisateur de la valeur ATTIJARI LEASING indiquant le nombre d'actions anciennes inscrites en son nom.

Jouissance des actions nouvelles souscrites

Les 1 250 000 actions nouvelles souscrites en numéraire porteront jouissance en dividendes à partir du **1er janvier 2008**.

Mode de placement

Les actions nouvelles à souscrire en numéraire seront réservées en priorité aux anciens actionnaires détenteurs des actions composant le capital social après la réduction et/ou aux cessionnaires de droits de souscription en Bourse.

But de l'émission

La réduction du capital social d'ATTIJARI LEASING ne permet pas à elle seule à la société de se conformer aux dispositions de l'article 388 du code des sociétés commerciales et de l'article 20 de la loi 2001- 65 relative aux établissements de crédits.

Ainsi, cette augmentation de capital s'inscrit dans le cadre de la recapitalisation d'ATTIJARI LEASING et de la consolidation de ses fonds propres en vue de se conformer aux obligations légales et à celles des autorités de tutelle en ce qui concerne les ratios spécifiques au secteur de leasing.

3/ Renseignements généraux sur les valeurs mobilières émises :

Droits attachés aux valeurs mobilières offertes

Chaque action donne droit dans la propriété de l'actif social et dans le partage des bénéfices revenant aux actionnaires à une part proportionnelle au nombre d'actions émises.

Les dividendes non réclamés dans les cinq ans de leur exigibilité seront prescrits conformément à la loi.

Chaque membre de l'assemblée générale ordinaire ou extraordinaire a autant de voix qu'il possède et représente d'actions nouvelles et /ou nouvelles souscrites, sans limitation sauf exceptions légales.

Régime de négociabilité

Les actions sont librement négociables.

Régime fiscal applicable

Les dividendes des actions sont exonérés de l'impôt.

Marché des titres

Les actions ATTIJARI LEASING sont négociables sur le marché principal de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis. Par ailleurs, il n'y a pas de titres de même catégorie qui sont négociés sur les marchés étrangers.

Cotation en Bourse des actions anciennes

Les actions anciennes que les transactions entre intermédiaires en Bourse n'auraient pas régularisées seront négociables en Bourse à partir du **18 avril 2008**, date de la réduction du capital, séparément des actions nouvelles issues de la réduction du capital, jusqu'à la date de leur régularisation.

Cotation en Bourse des actions nouvelles après réduction du capital

Les 875 000 actions nouvelles composant le capital d'ATTIJARI LEASING après l'opération de réduction seront négociables en Bourse à partir du **22 avril 2008** droits de souscription détachés.

Cotation en Bourse des actions nouvelles souscrites

Les 1 250 000 actions nouvelles à souscrire en numéraire seront négociables en Bourse à partir de la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire et la publication de la notice conséquente au JORT et aux bulletins officiels du CMF et de la BVMT et aux quotidiens de la place, séparément des actions nouvelles issues de la réduction du capital jusqu'à la date de mise en paiement des dividendes de l'exercice 2007, date à partir de laquelle elles seront assimilées aux actions nouvelles issues de la réduction du capital.

Cotation en Bourse des droits de souscription

Les négociations en Bourse sur les droits de souscription auront lieu à partir du **22 avril jusqu'au 06 mai 2008 inclus**.*. Il est à préciser qu'aucune séance de régularisation ne sera organisée au-delà des délais précités.

Tribunaux compétents en cas de litige

Tout litige pouvant surgir suite à la présente augmentation de capital seront de la compétence exclusive des tribunaux de Tunis.

Prise en charge par la STICODEVAM :

Les **actions anciennes** d'ATTIJARI LEASING seront prises en charge par la STICODEVAM sous le code ISIN «**TN0006610141** » à partir du 18 avril 2008, date de la réduction du capital.

Les **actions nouvelles issues de l'opération de réduction du capital** sont prises en charge par la STICODEVAM sous le code ISIN «**TN0006610018**».

Les **actions nouvelles souscrites** seront prises en charge par la STICODEVAM sous le code ISIN «**TN0006610166** » à partir de la réalisation définitive de l'augmentation du capital en numéraire.

Les **droits de souscriptions** seront pris en charge par la STICODEVAM sous le code ISIN «**TN0006610158**» durant la période de souscription préférentielle, soit à partir du 22 avril jusqu'au 6 mai 2008 inclus.

A cet effet, la STICODEVAM assurera les règlements/livraisons sur les dits droits et actions négociés en bourse.

Un prospectus d'émission visé par le CMF sous le n° **08-601 du 04 avril 2008** sera, incessamment mis à la disposition du public auprès de la société Attijari Leasing, de l'intermédiaire en Bourse chargé de l'opération, Sud Invest et auprès de tous les intermédiaires en Bourse.

* Les actionnaires et ou cessionnaires des droits préférentiels de souscription n'ayant pas exercé ou chargé leurs dépositaires d'exercer leurs droits avant la séance de Bourse du **06 mai 2008** sont informés que leurs dépositaires procéderont à la vente de leurs droits non exercés pendant la dite séance.

AVIS DES SOCIETES

GROUPE DES ASSURANCES DE TUNISIE - GAT -

Décisions à l'origine de l'émission :

L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires du Groupe des Assurances de Tunisie « GAT », réunie le **29 février 2008**, a décidé de porter le capital de la société de **20 MD à 25 MD** par l'émission de **500 000 actions** nouvelles à souscrire en numéraire d'une valeur nominale de 10 dinars émises au pair.

L'assemblée a fixé les modalités de l'augmentation et a donné pouvoir au conseil d'administration à l'effet de déterminer les conditions de l'émission notamment d'en fixer les dates d'ouverture et de clôture et de constater la réalisation de l'augmentation de capital. Usant de ce pouvoir, le conseil d'administration du « GAT » réuni le **11 mars 2008** a fixé les conditions de cette augmentation de capital et en a arrêté les dates.

Cette augmentation est réservée aux détenteurs des actions anciennes et/ou cessionnaires de droits de souscription en Bourse, tant à titre irréductible que réductible. Le GAT n'aura pas recours, lors de cette augmentation, aux procédures de démarchage et de publicité prévues pour les opérations par appel public à l'épargne.

Caractéristiques de l'émission :

Montant : 5 000 000 de dinars

Le capital social sera porté de 20 000 000 à 25 000 000 de dinars par l'émission de 500 000 actions nouvelles de valeur nominale 10 dinars à souscrire en numéraire et à libérer intégralement à la souscription.

Prix d'émission :

Les actions nouvelles seront émises au pair, au prix de 10 dinars chacune.

Exercice du droit préférentiel de souscription :

La souscription aux 500 000 actions sera réservée aux propriétaires des 2 000 000 actions anciennes ainsi qu'aux cessionnaires des droits de souscription en bourse, tant à titre irréductible qu'à titre réductible, du **15 avril 2008 au 15 mai 2008 inclus**.

L'exercice de ce droit de souscription s'effectue de la manière suivante :

- **A titre irréductible** : à raison d'une (1) **action nouvelle** pour quatre (4) **actions anciennes**.

- **A titre réductible** :

En même temps qu'ils exercent leurs droits à titre irréductible, les propriétaires et les cessionnaires de droits de souscription pourront en outre, souscrire à titre réductible, le nombre d'actions nouvelles qu'ils désirent. Leurs demandes seront satisfaites en utilisant les actions nouvelles qui n'auraient pas été, éventuellement absorbées par les demandes à titre irréductible. Chaque demande sera satisfaite au prorata du nombre de ses droits de souscription exercés à titre irréductible et en fonction du nombre d'actions nouvelles disponibles. Les souscriptions seront clôturées sans préavis dès que les actions émises seront souscrites en totalité.

Lieu des souscriptions et des versements :

Les souscriptions et les versements seront reçus au siège social du « GAT » : 92, 94 Avenue Hédi Chaker- 1002 Tunis. Les fonds versés à l'appui des souscriptions seront déposés dans le compte indisponible n° 08005000653200650170 ouvert à la BIAT, Agence Avenue Mohamed V-1002 Tunis.

Jouissance des actions nouvelles souscrites :

Les 500 000 actions nouvelles porteront jouissance en dividendes à partir du **1^{er} juillet 2008**.

COTATION EN BOURSE:
- ACTIONS ANCIENNES :

Les actions anciennes « GAT » composant le capital social avant la présente augmentation seront cotées, à partir du **15 avril 2008**, droits de souscription détachés.

- Actions nouvelles souscrites :

Les 500 000 actions nouvelles souscrites seront négociables en Bourse à partir de la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire et la publication de la notice conséquent au JORT et aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la BVMT séparément des actions anciennes jusqu'à leur assimilation.

- Droits de souscription:

Les négociations en Bourse sur les droits de souscription auront lieu du **15 avril 2008 au 15 mai 2008 inclus**. Il est précisé qu'aucune séance de régularisation ne sera organisée au-delà des délais précités.

COMMUNIQUE L'UNION INTERNATIONALE DE BANQUES -UIB-

Le Conseil d'Administration de l'Union Internationale de Banques (UIB) s'est réuni ce vendredi 11 avril 2008 et a nommé :

Monsieur Bernard DAVID, Président du Conseil d'Administration,

Monsieur Kamel NEJI, Directeur Général.

Lors du conseil, Monsieur Bernard David a rendu hommage à l'action menée par Madame Alia Abdallah durant les 5 années passées à la tête du Conseil.

Par ailleurs, Monsieur Bernard David a félicité Monsieur Kamel Néji pour sa nomination et se réjouit de pouvoir nouer une collaboration fructueuse avec lui.

« Les décisions du Conseil d'Administration visent à continuer à mettre en valeur l'expertise de la Société Générale au service du développement et de la croissance de l'UIB sur les marchés des Particuliers et des Entreprises en Tunisie, pour en faire une banque de référence. » a déclaré Monsieur Bernard David, le nouveau Président du Conseil d'Administration.

Diplômé de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris, Monsieur Bernard David, 55 ans, rejoint le corps de l'Inspection de la Société Générale en 1978. De 1989 à 2007, Monsieur Bernard David a occupé différentes fonctions dans la Banque de détail et la Gestion Privée.

Depuis 2007, Monsieur David est Directeur Délégué de la Direction de la Banque de Détail Hors France Métropolitaine du Groupe Société Générale.

Pour sa part, Monsieur Kamel Néji a exprimé sa reconnaissance à son Excellence le Président BEN ALI, aux Autorités Monétaires et Financières ainsi qu'à la Direction du Groupe Société Générale. Il a loué les services que Madame Alia Abdallah a pu rendre à l'UIB depuis sa privatisation et formulé ses sincères félicitations à Monsieur Bernard David qu'il qualifie de banquier d'une grande valeur et s'est réjouit de pouvoir donner avec lui une grande ambition à l'UIB dans le paysage bancaire tunisien.

Monsieur Kamel Néji a déclaré en outre : « La poursuite de la refondation de l'UIB et la mobilisation de tous les catalyseurs du changement au sein de la banque, constituent pour moi, un engagement définitif qui dépasse l'ambition d'un moment.»

A l'adresse des Administrateurs, Monsieur Kamel Néji a ajouté : « Je suis d'ores et déjà prêt à partager, avec chacun de vous, de grands moments qui marqueront l'avenir de l'UIB et vous devinez que la diversité des talents, des parcours et des cultures au sein de notre Conseil d'Administration, constitue un atout majeur car cette diversité, couplée d'une confiance mutuelle, est pour moi le gage de la réussite. »

Docteur en Sciences Economiques, diplômé de l'université de Paris I Panthéon-Sorbonne, Monsieur Kamel Néji, 53 ans, rejoint le secteur bancaire en 1984. De 1994 à 2004, M. Kamel Néji a évolué à travers diverses positions de responsabilités au sein de la Banque de Tunisie et des Emirats.

Depuis 2004, Monsieur Kamel Néji était Président Directeur Général de la Banque Tuniso-Libyenne et Président du Conseil d'Administration de la Libyan Arab Foreign Investment Company Tunisia – filiale offshore de la LAFICO Tripoli.

SOCIETE FRIGORIFIQUE & BRASSERIE DE TUNIS - SFBT -

Le conseil d'Administration, réuni ce jour (11/04/2008), a décidé de convoquer une assemblée générale ordinaire pour le **mardi 27 mai 2008 à 10H00** à l'hôtel SHERATON, Salle Marhaba, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2007 ;
2. Lecture du rapport général des commissaires aux comptes sur les comptes de cet exercice ;
3. Lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les opérations visées aux articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales ;
4. Approbation, s'il y a lieu, des états financiers et des opérations prévues par les articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales ;
5. Affectation des bénéfices ;
6. Quitus pour l'exercice aux Administrateurs ;
7. Renouvellement de mandats d'administrateurs ;
8. Lecture des rapports des commissaires aux comptes relatifs aux états financiers consolidés du Groupe S.F.B.T arrêtés au 31 décembre 2007 ;
9. Approbation des états financiers consolidés
10. Pouvoirs à donner.

Au cours de cette assemblée, le Conseil d'Administration proposera d'augmenter le dividende pour le porter à 0D.575 par action.

Les documents de l'assemblée générale ordinaire seront mis à la disposition des actionnaires dans les délais impartis par la réglementation en vigueur.

COMPAGNIE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES - ASTREE -

Les actionnaires de l'**ASTREE Compagnie d'Assurances et de Réassurances** sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire le **vendredi 25 avril 2008 à 10.heures** au Siège Social : 45, Avenue Kheireddine Pacha TUNIS-BELVEDERE à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la société et sur les comptes de l'exercice 2007.
2. Rapports général et spécial des Commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2007.
3. Examen et approbation de ces rapports, du bilan et des comptes de l'exercice 2007.
4. Affectation du résultat de l'exercice 2007.
5. Fixation des jetons de présence.
6. Renouvellement du mandat des Administrateurs.

COMPAGNIE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES - ASTREE -

Les actionnaires de l'**ASTREE Compagnie d'Assurances et de Réassurances** sont convoqués en Assemblée Générale Extraordinaire le **vendredi 25 avril 2008 à 11.heures** au Siège Social : 45, Avenue Kheireddine Pacha - TUNIS-BELVEDERE à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Augmentation du capital
2. Mise en conformité des statuts.

SOCIETE CHIMIQUE ALKIMIA

Les actionnaires de la **société Chimique ALKIMIA** sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire le **jeudi 24 Avril 2008 à 10 heures** au SHERATON Tunis Hôtel & Towers, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture des rapports du Conseil d'Administration sur la Gestion de l'exercice 2007.
2. Lecture des rapports des commissaires aux Comptes sur l'exercice 2007.
3. Approbation du Rapport du Conseil d'Administration, du bilan et de l'état de résultats relatifs au même exercice.
4. Quitus aux administrateurs.
5. Affectation du résultat net de l'exercice 2007.
6. Programme de développement 2003-2008 de la société et réflexion stratégique 2009-2015.
7. Emprunt obligatoire sur 15 000 000 DT pour la constitution des fonds propres pour la réalisation du projet de 100 000 tonnes de Na2SO4 par an à Sebkhath Oum El-Khialate.
8. Projet de résolutions.